

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 3 mars 2015 à 19h30 à la salle du conseil située au 300 Principale Ouest, Saint-Joseph de Kamouraska.

Sont présents : MM. Tony Charest, MAIRE
Yves Lapointe, CONSEILLER
Roland Leroux, CONSEILLER

Mme Marie-Ève Paradis, CONSEILLÈRE

Sont absents : MM Germain Dupuis, CONSEILLER
Francis Boucher, CONSEILLER
Alexis Morin-Turgeon, CONSEILLER

Tous les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h32 par M. Tony Charest, maire, Evelyne Lévesque, secrétaire-très-adj., rédige le procès-verbal.

01-03-2015

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Roland Leroux et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour soit adopté en laissant ouvert autres sujets.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 FÉVRIER 2015

Puisque la copie du procès-verbal n'a pas été expédiée aux conseillers, le procès-verbal **du 3 février 2015 sera adopté à la prochaine séance.**

RAPPORT DU MAIRE

M. le maire a déposé un rapport pour le mois de février 2015

02-03-2015

AVIS DE MOTION 2015-214/ MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS ET L'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS DE ZONAGE, DE LOTISSEMENT ET DE CONSTRUCTION AFIN D'EXIGER UN CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE INSTALLATION DE PRÉLÈVEMENT D'EAU

M. le conseiller Roland Leroux donne avis de motion qu'il y aura à une séance subséquente du conseil, modifications au règlement sur les permis et certificats et l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction afin d'exiger un certificat d'autorisation pour l'aménagement d'une installation de prélèvement d'eau.

03-03-2015

AVIS DE MOTION 2015-215 / RÈGLEMENT POUR LE PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'ÉGOUT / SITE 1

M. le conseiller Yves Lapointe donne avis de motion qu'il y aura à une séance subséquente du conseil, l'adoption d'un règlement pour le prolongement du réseau d'égout au site.

04-03-2015

PARTICIPATION FINANCIÈRE AU TRANSPORT ADAPTÉ POUR 2015

Il est proposé par M. Roland Leroux et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska accepte de payer la contribution municipale au Transport adapté Trans-Apte au montant de 1 431\$ pour l'année 2015.

05-03-2015

APPUI POUR LA DEMANDE DE SUBVENTION AU PACTE RURAL

ATTENDU QUE le Pacte rural a informé les municipalités d'un solde restant et d'une possibilité de faire une demande de financement ;

ATTENDU QUE le conseil municipal est présentement en restructuration des Loisirs à Saint-Joseph-de-Kamouraska ;

ATTENDU QUE le conseil municipal veut répondre de plus en plus aux attentes de tous les groupes d'âge de la population de Saint-Joseph-de-Kamouraska ;

ATTENDU QU'une demande a été faite à tous les comités de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie-Ève Paradis et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska autorise la directrice générale, Mme Nathalie Blais, à compléter une demande de financement pour les fournitures d'équipements de Loisirs au Pacte rural afin d'aider financièrement tous les comités.

06-03-2015

PUBLICITÉ BOTTIN 2015 ET COMMANDITE SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE KAMOURASKA

Il est proposé par Mme Marie-Ève Paradis et résolu à l'unanimité des membres présents qu'une commandite de 63.24\$ (55 \$ + taxes) soit faite à la Société d'Agriculture du comté de Kamouraska pour financer le comité et pour renouveler la parution de la publicité de la municipalité dans le bottin 2015.

AUTRE SUJET :

- Service de garde communautaire

07-03-2015

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par Mme Marie-Ève Paradis et résolu à l'unanimité des membres présents que les salaires du mois de février 2015 (incluant les DAS de la période et les frais de Desjardins) au montant de 9 307.98 \$, ainsi que les comptes à payer totalisant un montant de 28 876.50 \$ soient autorisés pour paiement.

08-03-2015

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé sur proposition de M. Yves Lapointe, conseiller, la séance est levée à 20h10.

Tony Charest, maire

Évelyne Lévesque, secrétaire très.-adj.